

Communications

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **84 (1933)**

Heft 11

PDF erstellt am: **03.10.2022**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La motion Ammon est mise aux voix et adoptée.

3° Les nouveaux membres suivants sont admis dans la Société :

MM. *Paul Mühle*, ingénieur forestier, Wyssachen (Berne),
Elie Franz Perrig, ingénieur forestier, Brigue,
Hans Rungger, ingénieur forestier, Berne,
Hermann Vogt, ingénieur forestier, Oberdiessbach (Berne),
Ed. Juillerat, ingénieur forestier, Rolle (Vaud),
G. Wenger, ingénieur forestier, Nyon (Vaud);
M. le landammann *Ruoss* est reçu par acclamation.

4° Choix et lieu de réunion en 1934 : M. *F. Grivaz* donne lecture d'une lettre de M. le Conseiller d'Etat *F. Porchet*, qui invite la S. F. S. à se réunir, en 1934, à Lausanne. M. le président *Furrer* propose M. *Porchet* comme président et M. *E. Muret* comme vice-président du comité local. Ces deux noms sont chaleureusement acclamés.

M. l'inspecteur cantonal *E. Muret* rappelle qu'il y a fort longtemps que les forestiers suisses ne se sont rassemblés en terre vaudoise. Il espère qu'ils n'en viendront que plus nombreux visiter les forêts de la vallée de Joux et du Plateau vaudois.

La séance est levée à 11 heures.

St-Luc (Anniviers), le 7 septembre 1933.

Le secrétaire : *E. Badoux*.

COMMUNICATIONS.

Deux pieds intéressants de l'épicéa fuseau.

En 1896, M. *A. Engler*, peu avant sa nomination comme professeur à notre École forestière, décrivait, dans la « *Zeitschrift für Forstwesen* »,¹ un épicéa fuseau de belle forme croissant dans un peuplement jardiné, sur le flanc nord du Stanserhorn, à 1450 m d'altitude. Cet arbre avait alors un diamètre, à 1,3 m, de 28 cm et une hauteur totale de 13,5 m. Mais, tandis que sa cime était normale jusqu'à 7,5 m au-dessus du sol, elle se rétrécissait brusquement à partir de cette hauteur, ses branches ne mesurant que 15—28 cm de longueur.

Il s'agissait donc d'une forme de l'épicéa, dont la partie inférieure est normale, tandis que le haut a les caractères de l'épicéa fuseau (*Picea excelsa lusus columnaris*, Carrière).

Depuis la publication de la description de cet arbre singulier, tenu d'abord pour une variété rarissime dans notre pays, plusieurs ont été observés en diverses régions.

Ainsi, dans le catalogue des *Beaux arbres du canton de Vaud* (premier volume, deuxième édition, p. 30—36), sont décrits pas moins

¹ *Arnold Engler*, Oberförster : *Eine merkwürdige Fichte* (mit Abbildung), p. 125—127.

de 11 pieds croissant dans les forêts et pâturages de ce canton. Cette publication contient une photographie fort belle d'un des plus remarquables, celui de Crau-dessus, près de Rossinières (hauteur totale 27 m, dont 15 m pour le fuseau). Nous avons pu, récemment, en observer un dans la forêt qui s'étage au-dessus du village de *Grimentz*, dans le Val d'Anniviers (ct. du Valais), vers 1650 m d'altitude. Croissant en bordure de la forêt, ses dimensions sont les suivantes :

Diamètre à 1,3 m	30 cm
Hauteur totale	17 m
Hauteur du fuseau	14 m
Diamètre de la cime, en bas	4 m
Diamètre du fuseau	1—1,2 m

Les branches du fuseau sont pour la plupart appliquées contre le fût, pendantes, à ramification serrée, et garnies d'aiguilles courtes. L'ensemble est d'un aspect étonnant et décoratif tout à la fois. — L'accroissement en hauteur de la tige a varié, ces années dernières, entre 15 et 20 cm.

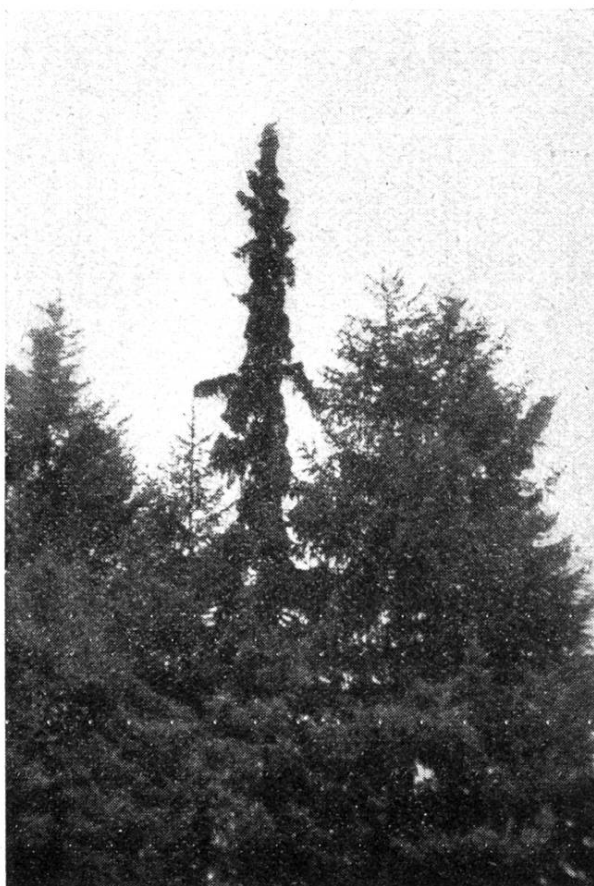
Nous devons à l'amabilité de M. *H. Capt*, garde de triage à Saint-Légier (Vaud), la photographie d'un autre spécimen d'épicéa fuseau, croissant dans la forêt d'*Orquières*, sur une crête de la sommité des Pléiades (à l'altitude de 1400 m) et appartenant à M. Rodolphe Mamin, à Blonay. Voici, d'après M. Capt, les dimensions de cet arbre intéressant :

Circonférence du fût, à 1,3 m	1,57 m
Hauteur totale	22 m
Hauteur du fuseau	10 m
Diamètres de la cime, en bas	7×7 m
Diamètre du fuseau	1 m

Cet arbre est en parfait état de santé. Son accroissement en hauteur, qui était d'environ 10 cm par année, vers 1930, s'est élevé à 15 cm pour chacune des années 1932 et 1933.

A M. Capt, nous exprimons nos remerciements bien cordiaux pour son intéressante communication et d'avoir bien voulu nous adresser la jolie photographie ci-dessus.

H. B.



Phot. H. Capt, St-Légier.

L'épicéa fuseau d'Orquières.